

Questions orales

que cela devrait rassurer le député quant à l'existence d'un leadership dynamique au quartier général de la Défense nationale.

* * *

[Français]

LE BURUNDI

Mme Maud Debien (Laval—Est, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Affaires étrangères.

Le Burundi est en proie à de vives tensions depuis le meurtre, en octobre 1993, de son premier président démocratiquement élu. Ces derniers mois, les conflits entre les deux principales ethnies ont fait quelque 50 000 morts et tout indique qu'une autre crise se prépare. L'assassinat récent du ministre de l'Énergie et des Mines a envenimé la situation et le pays se trouve actuellement dans un grave climat d'insécurité.

Le ministre peut-il faire le point sur la situation qui prévaut actuellement au Burundi et peut-il nous indiquer quels sont les moyens envisagés par l'ONU et le Canada pour prévenir une éventuelle crise?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, les craintes exprimées par l'honorable députée au sujet de la situation au Burundi, malheureusement, sont bien fondées. Il est regrettable de constater que ces conflits ethniques qui ont sévi et créé tant de massacres au Rwanda menacent d'être transportés dans un pays voisin, et ce drame que nous avons vu risquer d'être répété.

● (1430)

C'est pourquoi le gouvernement du Canada a multiplié ses interventions auprès des Nations Unies et aussi auprès de l'Organisation de l'unité africaine, afin que tant les Nations Unies que cet organisme régional s'impliquent immédiatement pour tenter de trouver des solutions à cette crise de plus en plus menaçante.

Mme Maud Debien (Laval—Est, BQ): Monsieur le Président, le ministre nous a fait part des différentes démarches qu'il a effectuées auprès, entre autres, du Secrétaire des Nations Unies hier, lors d'un comité, demandant d'envoyer des troupes supplémentaires au Rwanda afin de rétablir l'équilibre dans la région. On sait que le Conseil de sécurité a rejeté la demande du Canada.

Ce que je voudrais demander au ministre c'est ceci: Peut-il s'engager à intervenir à nouveau auprès du Conseil de sécurité de l'ONU afin de rassembler, à court terme, les forces multinationales nécessaires à la prévention de ce conflit?

L'hon. André Ouellet (ministre des Affaires étrangères, Lib.): La réponse est oui, monsieur le Président. Dans le cas où les Nations Unies ne pourraient d'elles-mêmes intervenir, nous avons entrepris des démarches auprès de l'Organisation de l'unité africaine, afin de voir si une démarche régionale ne serait pas plus propice pour amener un certain nombre de pays intéressés à ce qui se passe au Rwanda et au Burundi à intervenir, avec évidemment l'appui et le support des Nations Unies, mais le

faisant sur une base régionale plutôt que sur une base globale des Nations Unies.

* * *

[Traduction]

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.): Monsieur le Président, compte tenu de la gravité des allégations, je me serais attendu à ce que le ministre en ait entendu parler avant aujourd'hui.

Pour faire suite à la question de mon collègue concernant le commandement, je signale que, dans son rapport, le général Jeffries dit que, de l'avis des troupes, les officiers supérieurs semblent réticents ou inaptes à défendre les intérêts de leurs soldats. Il cite l'exemple du procès du Régiment aéroporté qui a eu cours dans les médias et qui a laissé aux militaires un sentiment de désillusion et d'abandon.

Le ministre se rend-il compte de la gravité du problème de leadership qui existe au sein de son ministère? Dans l'affirmative, peut-il dire à la Chambre comment il entend s'y prendre au juste pour le résoudre?

L'hon. David Collette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, il faut comprendre que les forces armées sont soumises à des pressions considérables depuis quelques années, soit depuis que les événements survenus en Somalie ont été rendus publics. Cela a créé un grand problème et a été source de tensions.

Les Forces canadiennes ont bénéficié d'une réputation enviable pendant de nombreuses années et leur travail est exemplaire. Elles sont respectées dans le monde entier.

Nous nous préparons cette semaine à envoyer à Haïti le premier groupe d'un contingent de quelque 470 militaires. Ce sont des gens exceptionnels qui sont bien dirigés. Cela ne signifie pas que des problèmes ne surviendront pas de temps à autre. Lorsque des problèmes de gestion ou de commandement sont portés à l'attention du gouvernement, celui-ci s'arrange pour les régler.

En ce qui concerne la question de la Somalie, nous savons que toute la chaîne de commandement et le déploiement des troupes en Somalie feront l'objet d'une enquête.

Les allégations générales des réformistes à l'égard du moral des troupes et à l'égard du haut commandement des forces armées ne se vérifient tout simplement pas dans les faits. L'affaire du Régiment aéroporté a suscité beaucoup de déception et c'est ce que reflètent peut-être ces allégations.

Le Président: Je demanderai aux députés encore une fois d'être brefs, dans leurs questions comme dans leurs réponses.

M. Jack Frazer (Saanich—Les Îles-du-Golfe, Réf.): Monsieur le Président, ce ne sont pas les réformistes qui accusent le ministre d'avoir des problèmes de leadership.

On peut lire encore dans le rapport que les soldats ont le sentiment que leur intérêt et leur bien-être sont sacrifiés à la nécessité pour les officiers supérieurs d'offrir les mêmes services pour beaucoup moins cher. Il y est dit en outre que, aussi désagréable que cela puisse être, il faudra faire avec ce que l'on a afin d'éviter de se retrouver avec une armée exsangue et des soldats épuisés.